

## RAPPORT DE FIN DE MISSION

(Instruction no. 722)

1. Etat des rapports entre le pays hôte et la Suisse

Il est peut-être bon de rappeler que les rapports entre la Suisse et le Mozambique ont un passé caractérisé par l'implantation au Mozambique dans la première moitié du siècle de la MISSION SUISSE, dépendant du Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande à Lausanne. Cette mission, avant l'indépendance, a eu une influence marquée sur le plan éducatif et humain des populations indigènes et avait une attitude de nette sympathie pour la décolonisation et les mouvements nationaux (Frelimo) dont plusieurs dirigeants actuels ont bénéficié. Certains ont été éduqués à la Mission suisse. C'est le cas, notamment, du premier président du Frelimo et héros national, Eduardo Mondlane. En outre, pendant l'époque, dite de libération, plusieurs opposants mozambicains au régime portugais, actuellement ministres, ont fait des stages en Suisse. C'est le cas de l'ancien et du nouveau Ministre de la Santé, du Secrétaire général du MAE, entre autres. Par ailleurs, la RPM compte en Suisse plusieurs amis entièrement dévoués dont le principal est M. Jean-Paul Widmer, hôtelier à Genève, membre du Conseil du Département missionnaire, président de la Fédération internationale de la Croix-Bleue, informateur, intermédiaire et ami personnel du Président Machel de longue date. Ces liens ont été positifs pour notre pays.

Par contre, le bureau du Frelimo installé dès 1964 à Dar es Salaam entretenait des rapports avec divers pays (par exemple les pays de l'Est et les pays nordiques) dont il fit ses partenaires privilégiés une fois au pouvoir. La Suisse ne reconnaissant que les Gouvernements en place n'eut pas de contacts officiels avec le Frelimo avant l'indépendance et les dirigeants qu'il envoya prématurément en Suisse à cette époque, notamment le futur Vice-Président officieux, Marcelino dos Santos, se plaignirent de n'avoir pas été reçu au plus haut niveau et même d'avoir été mal reçus. C'est alors que M. Jean-Paul Widmer, dans une lettre envoyée au DFAE en 1975, parla de "gaffe" de la Suisse envers les Autorités mozambicaines. A l'Indépendance il fut quelque peu malaisé de reprendre immédiatement un contact fluide. Mais après avoir accrédité un premier ambassadeur, juillet 1976, les relations s'améliorèrent. L'ouverture de l'Ambassade à Maputo, février 1977, se passa sans problèmes.

.. / ..

- 2 -

Présentement les relations sont cordiales et le Président de la République Samora Machel rencontrant l'Ambassadeur de Suisse accrédité en RPM au cours d'une réception à Maputo le 27 novembre dernier lui a même déclaré que ces relations étaient "excellentes".

Nos projets de coopération, qui en sont au stade du démarrage, sont visiblement appréciés; la Suisse a, ici, une image de marque et extrêmement rares sont les articles critiques ou désobligeants sur notre pays. Même le voyage manqué du Président Machel en 1978 (qui a l'air de tenir à venir en visite en Suisse) n'a pas assombri les rapports. De hauts fonctionnaires mozambicains se déplacent fréquemment en Suisse, soit pour participer à des réunions ou à des Conférences internationales, soit, comme le Vice-Gouverneur de la Banque du Mozambique, par exemple, pour des contacts "de travail" avec les banques (en particulier l'UBS).

On peut estimer qu'à l'heure actuelle, les rapports entre les deux pays sont tout-à-fait satisfaisants.

## 2. Situation entre la colonie suisse et l'Ambassade

Le nombre de compatriotes résidant au Mozambique n'a fait que diminuer depuis l'Indépendance. A peu près tous les membres de la MISSION SUISSE sont partis les uns après les autres. Il s'agissait, en général, de couples de pasteurs qui n'ont pas renouvelé leur contrat ne rencontrant plus les conditions favorables à la poursuite de leur mission ou de jeunes institutrices quelque peu découragées par les méthodes d'endoctrinement et d'enseignement dirigé pratiquées qui sont également rentrées en Suisse. D'autres familles l'ont fait pour des raisons d'études, leurs enfants, à partir du début du cycle secondaire (et même à la fin des classes primaires) ne trouvant pas sur place une formation adéquate.

Parallèlement les coopérants libres (c'est-à-dire ceux ayant un contrat direct avec le Gouvernement mozambicain) après des stages de quatre, voire deux ans, comme médecins, ingénieurs, sociologues, professeurs universitaires ont, pour la plupart, quitté le pays sans donner de motifs particuliers. (On a tout lieu de penser, néanmoins, que pour certains d'entre eux, en tout cas, le fait de découvrir les différences sensibles entre le "gauchisme" dont ils sont partisans et "la dictature du peuple" d'un régime marxiste léniniste, n'a pas été étranger à leur décision.) Le fait est que le nombre des nouveaux coopérants n'a pas égalé, et de loin, les anciens. Par ailleurs, il y a encore peu de coopérants de la DDA, sous contrats officiels, affectés à nos projets.

..4..

- 3 -

La collectivité suisse au Mozambique, qui était de quelque 160 personnes avant l'indépendance et de 80 immédiatement après, est tombée jusqu'à une cinquantaine d'immatriculés et s'est stabilisée aujourd'hui autour des 70 membres dispersés dans le pays. Ils entretiennent, généralement, des rapports cordiaux ou, en tout cas, sans problème avec l'Ambassade. Ils répondent tous très volontiers à l'invitation qui leur est faite le 1er Août par le chef de poste de se réunir à l'occasion de notre Fête nationale.

Outre les différentes catégories de coopérants, il existe quelques employés et experts envoyés sur place par les très rares entreprises suisses privées travaillant sur place: Ciba-Geigy, qui entretient un bureau de vente et d'application des produits agro-chimiques et colorants à Maputo et à Beira, et CCA - Companhia de Culturas de Angoche (AGAVA, Zug) au nord. Un autre compatriote est gérant de l'importante entreprise commerciale et d'exploitation privée MADAL (capitaux norvégiens et monégasques) et 3 compatriotes travaillent en tant qu'"agents du Gouvernement" dans les Ministères mozambicains (Information, Travaux publics et Santé). On compte également un certain nombre de visiteurs par an: hommes d'affaires, délégués, techniciens stagiaires, industriels, journalistes faisant de courts séjours, mais qui sollicitent souvent le concours de l'Ambassade. Il n'y a plus de société suisse à Maputo (toutes les sociétés privées, quel que soit leur but, ont été supprimées ou nationalisées à l'indépendance). La Société suisse de bienfaisance de Maputo a donc été dissoute. Il est vrai qu'on ne compte pas non plus dans la circonscription d'assistés ou de personnes en passe de le devenir.

Il existe actuellement un seul problème de succession d'un vieux couple suisse qui s'est tué au début de 1980 dans un accident de voiture. Mais cette succession n'intéresse pas directement la famille et, d'ailleurs, les biens laissés sont relativement peu conséquents.

Enfin, si l'on excepte les compatriotes qui ont quitté le pays au moment de la libération perdant leurs biens et leurs propriétés au terme des lois en vigueur et les sommes en monnaies locales appartenant à certains d'entre eux, mais qui sont intransférables en devises (dont fait état le MEMENTO annexe), on peut estimer qu'il n'y a pas de problème mentionnables en suspens.

.. / ..

3. Indications sura) membres du Gouvernement et chefs de service d'un contact particulièrement profitable

Il n'en existe pas à proprement parler dans la structure mozambicaine où les contacts sont cordiaux, mais relativement neutres. L'interlocuteur désigné pour les représentations diplomatiques des pays occidentaux est M. Shaffurdine Khan, Directeur de la Section Ouest, extrêmement aimable, assez peu efficace à l'usage. Il vaut mieux demander audience pour une affaire de quelque importance au Secrétaire général du MAE, M. Valeriano Ferrao, ou au Ministre des affaires étrangères lui-même, malheureusement difficilement accessible et souvent absent. Pour toutes les questions pratiques, il faut s'adresser à M. Joao Navesse, qui fonctionne comme sous-chef du Protocole, de très bonne volonté et bien disposé pour l'Ambassade, mais souvent débordé.

A la Banque du Mozambique, le Vice-Gouverneur, M. Prakash Rattilal (relativement accessible et qui fait de fréquents séjours en Suisse) peut être très utile ainsi que M. Osman, Directeur pour les affaires extérieures. Bons contacts.

Pour les affaires de commerce extérieur, notamment, l'importation et l'exportation des denrées alimentaires et céréales s'adresser au Directeur d'ENACOMO, Entreprise d'Etat qui a le monopole des échanges avec l'extérieur, M. Joao Manuel Reynold Marques, très bons contacts avec l'Ambassade.

A la DNCI, Mme Mondlane, Directrice, n'est, malheureusement, guère efficace et terriblement occupée. On a avantage à s'adresser à ses adjoints; M. Joaquim Marcos et, surtout, Mme Dina Forti. M. Gulamo du bureau MOTECNICA, qui s'occupe en principe des problèmes pratiques concernant les coopérants étrangers, est très efficace dans les questions de visas et demandes de séjour.

Au Ministère de la Santé, le Directeur de la Médecine préventive, Dr. Jorge Cabral, est extrêmement sérieux et bien disposé à l'égard de la Suisse (de même que le Ministre lui-même, Pascoal Mocumbi).

Au Ministère de l'Agriculture, la secrétaire de M. Toha, Chilien (ancien ministre de l'agriculture du Gouvernement Allende), Mme Harriet Villa, est intelligente et active. Le directeur Toha, lui-même, est fort sympathique, mais extrêmement occupé et promet plus qu'il n'en peut donner.

b) Parmi les collègues du CD, j'ai particulièrement apprécié:

- ↖ l'Ambassadeur de France, Paul Blanc (très au courant des questions africaines,
- ↖ l'Ambassadeur de Suède, généreux dans ses informations,
- ↖ le représentant résident du PNUD, Blanch Soler, qui a de

- 5 -

très intéressantes analyses de la situation notamment sur le plan financier et technique politique,

- l'Ambassadeur de Roumanie qui présente un point de vue de l'Est modéré et sensé.

Beaucoup d'Ambassadeurs ont récemment changé et sont des nouveaux venus. Parmi les Africains c'est certainement l'Ambassadeur de Tanzanie qui a les vues les plus intéressantes.

c) Parmi les personnes appartenant à d'autres catégories

qui peuvent être utiles il y a lieu de citer:

- ↗ notre compatriote M. Rudolf Müller, de caractère extrêmement agréable et discret, ayant une grande expérience des affaires vivant au Mozambique depuis plus de 30 ans et gérant encore actuellement une grande entreprise privée. Ses conseils peuvent être précieux. De toute confiance.
- ↗ Mme Béatrice Kiener, Suissesse, fonctionnaire importante au Ministère de l'Information, de stricte obédience du Parti. A manier avec doigté. Néanmoins elle est compétente pour les questions de presse étrangère et l'octroi de visas de séjour aux journalistes. Les relations sont prudentes, mais cordiales avec l'Ambassade. Elle vient au 1er Août et tient à sa nationalité suisse.
- ↗ M. Aquino de Bragança, Mozambicain, ami personnel du Président Machel, historien du régime, sans attribution officielle, mais possède influence incontestable officieuse. L'Ambassade s'est attirée sa sympathie. On peut recourir à lui dans des cas qui le mériteraient et en le ménageant.
- ↗ Henrique de Santo Coelho, Mozambicain, membre de la commission administrative de Bridler. En relation également avec diverses maisons suisses (Trachsler, Brown Boveri, Sulzer, Bühler, etc.), Peut donner des indications intéressantes (voire précieuses) dans ce domaine.
- ↗ Mme Andrée Hofmann, excellents contacts avec une partie de la colonie et certains milieux mozambicains populaires et de l'Eglise. Grande expérience du pays.
- ↗ M. P.H. Pala, Ourivesaria Universal (Av. 25 de Setembro, 1711) est utile à consulter de temps à autre pour faire le point dans le domaine des importations horlogères. Il travaille, en effet, avec Nivada et Certina et importe (quand il peut) des pièces pour le montage sur place. Utile pour les rapports à la Fédération horlogère.

,,/,,

#### 4. Clubs et institutions

Il n'y a pas de clubs ou d'institutions diplomatiques spécifiques à fréquenter.

On peut s'inscrire au Club Naval ou à l'hôtel Polana pour bénéficier de la piscine. Il en va de même pour le club de Golf. On fait partie automatiquement du groupe diplomatique et comme Chef de mission on reçoit les invitations aux réunions et autres manifestations officielles,

#### 5. Usage

L'usage à Maputo est d'une relative simplicité. Le port du smoking est pratiquement exclu. Pour les cérémonies où assiste le Président, on s'habille en vêtement foncé. Pour les dîners la tenue est généralement indiquée:

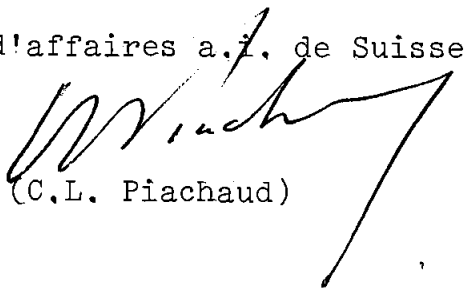
Tenue de ville = costume foncé  
Informal = sans cravate (il peut s'agir d'un costume safari)  
Casual = clair avec cravate  
etc,

S'il n'y a rien d'indiqué, le casual est de mise. Les épouses sont le plus souvent en robes longues.

Pour la Fête Nationale l'usage le plus répandu est de faire, à midi, un "vin d'honneur" sans épouses (voir détail au dossier).

Maputo, le 3 décembre 1980  
PC/let

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse

  
(C.L. Piachaud)

Maputo, le 6 octobre 1980

MEMENTOIntérêts suisses :Espoirs d'ouverture :

Ceux-ci ne sont, en fait, pas meilleurs que précédemment. L'ouverture de M. S. KHAN, du 9.5.80, qui a fait l'objet de mon rapport du 14.5.80 (ref. 222.30) s'est révélée sans effet.

Les preuves en sont :

- a) les questions que j'ai posées dans ce sens depuis lors à S.K. m'attirant des réponses de plus en plus évasives.
- b) démarche faite pour PLANTACOES BENINI (Steinhauslin) et Theodor VOGEL (Winterthur) à MAE restée sans réponse.
- c) nationalisation totale de ABEG Farma complètement incorporée à MEDIMCC.
- d) les déclarations répétées du Gouverneur de la BM : "Ceux qui sont partis ne reviendront pas."

L'ouverture du Président dans son discours du mois de mars concerne donc bien exclusivement, semble-t-il, le petit commerce privé : coiffeurs, épiceries, vente au détail, etc... Si l'idée a passé, à un moment donné, d'en étendre l'emploi et l'application, elle a certainement été révisée depuis lors.

Affaires suisses en cause :1) Linder-Abegg :

Comme indiqué plus haut Abegg Farma est entièrement nationalisé. L'Ambassade a écrit une lettre à M. Ernest Linder, le 6.6.80, pour le mettre au courant des nouvelles possibilités éventuelles et lui offrir, de présenter le cas échéant sa demande de visa au Ministère. Dans sa réponse du premier septembre, d'ailleurs judicieuse, M. Linder met en doute le succès et la nécessité immédiate de son déplacement au Mozambique. Par ailleurs, il semble que ce soit M. Hans Linder qui a présenté un dossier, via le Consulat de Suisse au Cap et le DFAE, concernant notamment LINDER SARL, Beira, extrêmement compliqué, non traduit en portugais, concernant la part de chacun dans les biens nationalisés, qui est inutilisable sous sa forme actuelle, d'autant moins qu'il n'existe plus au Mozambique d'avocats privés ou de bureaux d'affaires; d'ailleurs une démarche de cet ordre serait infalliblement vouée au néant dans les conditions actuelles. A relever que M. Hans Linder a été dédommagé pour sa part pour ses pertes dans LINDER Sarl Beira, par le fonds de Solidarité qui lui a versé Fr.S. 30.000.-

2) Plantations Benini (Umbeluzzi) :

L'Ambassade a écrit le 30.5.80 à M. Steinhauslin à Florence pour le mettre au courant des nouvelles dispositions éventuelles, du Gouvernement mozambicain. Il n'a pas répondu. Comme indiqué plus haut les démarches faites à Maputo par l'Ambassade sont restées sans réponse.

3) Bridler - Trachsler :

Cette firme est sous intervention. M. Frank Olivier Hay, conseiller juridique à Genève (petit fils par sa grand-mère de Mlle Trachsler et qui a des intérêts dans l'affaire), qui s'occupe du dossier a été abondamment renseigné. Entre autre, après un an d'intervention, actuellement dépassé, la société des actionnaires peut présenter une demande de cessation de l'intervention (voir mon rapport du 11 mai 1980) qui n'aura, d'ailleurs vraisemblablement pas d'effet. Mais M. Franck Olivier Hay poursuit ses démarches (non auprès du Gouvernement mozambicain mais auprès du DFAE à Berne). J'en ai fait la remarque à son oncle, M; Frank Hay, venu récemment à Maputo pour présenter des propositions d'adjudication pour ELEKTROWATT au Gouvernement mozambicain et a reçu pour l'organisation de son voyage une aide maximum de l'Ambassade. M. Hay a compris la situation et en parlera à son neveu. Je ferai de mon côté rapport.

4) Boror :

Boror a fait l'objet de plusieurs contacts de l'Ambassade avec l'Ambassadeur de France car, en fin de compte, ce sont les intérêts français qui sont les plus importants dans cette affaire où figurent les personnalités de MM Stucky de Kay, Mourgue d'Algue, Hofmann, etc. Les anciens représentants de Boror ont tous été condamnés judiciairement au Mozambique (ou en tout cas le seraient s'ils revenaient à Maputo); la Banque du Mozambique semble catégorique quant à leur exclusion définitive. Toutefois une Société mixte songerait à se constituer du côté français et proposerait au Gouvernement mozambicain une association (sous contrôle mozambicain) pour relancer la production (actuellement déclinante) en injectant de nouveaux capitaux et, sans doute, en envoyant des experts.

5) CC Angoche :

Visite récente de M. HP Ammann. Les pourparlers avec le Gouvernement semblent positifs. M. Ammann enverra à l'Ambassade un dossier contenant l'étude du prochain plan de production pour 5 ans qu'il a soumis au Gouvernement.

Biens suisses : a) transferts de fonds :

Aucun changement dans les possibilités de transferts de fonds. (mêmes dossiers ouverts).

b) appartement Brunner :

Pour la première fois depuis l'indépendance, la veuve de M. Rudolf Brunner, ancien directeur de Bridler, décédé en 1973, Mme Peggy Brunner, demande des précisions et de connaître sa situation et ses droits sur ~~l'appartement~~ la propriété de son mari à Maputo; M. Frank Hay, qui la représente juridiquement, a prié le DFAE de lui donner les informations nécessaires à ce sujet et, notamment, le N° du décret expropriant Mme Brunner et nationalisant sa maison alors qu'il est de notoriété publique qu'il s'agit du décret 5/76 sur la nationalisation des immeubles qui a même fait l'objet, à Berne, d'une étude spéciale de notre Direction du droit international public le 4.5.1976. Là aussi M. Frank Hay, oncle de M. F Olivier Hay a été informé. Pour lui la question est tout à fait claire.



Recouvrement :

L'Ambassade s'occupe depuis novembre 1979 d'une demande d'ANDRE & Cie à FASOL (Fabrique d'huile étatisée) pour le versement (en suspens depuis 5 ans) de 32.000 dollars à titre de surestimeries encourues lors d'un débarquement de marchandises. Malgré de nombreuses démarches et plusieurs notes au Ministère, il est absolument impossible jusqu'ici d'obtenir un rendez-vous (ou une réponse) de l'Inspection des Crédits et assurances compétent pour autoriser ce paiement. Il ne fait aucun doute que les Autorités n'ont aucune envie de donner suite aux demandes d'ANDRE (dossier 232.C).

On a obtenu, en revanche, un succès inattendu avec le recouvrement d'une facture de plus de Fr 20.000.- réclamée par la Clinique de Genolier pour une opération faite à un Mozambicain en Suisse.

Colonie suissea) décès et succession Fuchs

Un couple de vieux résidents suisses étant décédés à la suite d'un accident en février dernier, M et Mme Walter Fuchs, il n'a pas non plus été possible jusqu'ici d'obtenir des Autorités mozambicaines l'autorisation d'effectuer la succession. Nous avons informé amplement Berne et le Département de Justice et Police ainsi que la famille. Les biens ne sont pas très importants et ils sont d'ailleurs légués par un très vieux testament à la commune d'origine de M.Fuchs qui, sans doute, ne voudra pas faire les frais d'un transport de vieux meubles. L'argent en monnaie locale est, pour sa part, intransférable. De sorte que lorsque l'Ambassade sera rentrée dans l'avance de ses frais pour couvrir l'enterrement, les formalités, la garde de la maison, etc. il y aura, sans doute, lieu d'abandonner l'affaire - c'est, du moins, une hypothèse.

b) mouvement colonie suisse

On a assisté à de nombreux départs parmi les "coopérants libres". (Madörin, Jannet, Buchs, Walliser, Perret, etc.)

Très peu de nouveaux arrivés : un couple les Polli (juriste au Ministère des travaux publics).

Toujours là : Dr Gagnaux et famille, Andrée Hofmann (Mission suisse) Rüdolf Müller (Madal).

Arrivée des coopérants DDA : MM Fraeffel et Gerber (HELVETAS)

Attendue : Famille PCFFET pour le projet Planalto Mueda, le 13.10